

Mises en scène de l'héritage dans l'espace germanophone

Journée d'étude doctorale du CREG

Le but de cette journée d'étude doctorale est d'interroger de quelles manières est mis en scène un héritage, qu'il soit politique, littéraire, artistique ou familial ; et quelles sont les spécificités de ces mises en scène au sein de l'espace germanophone. Les contributions présentées et les échanges qui auront lieu lors de cette manifestation permettront de questionner le concept de mise en scène, tout en soulignant la pluralité des héritages et de leurs articulations dans l'espace germanophone.

Notre journée d'étude sera l'occasion d'un dialogue entre des champs disciplinaires variés, en réunissant des intervenant·e·s de domaines comme l'histoire, les lettres modernes, l'histoire de l'art, la traductologie, la géographie, la philosophie, la sociologie, l'anthropologie... Par espace germanophone, nous entendons les pays de langue allemande – Allemagne, Autriche, Suisse, Liechtenstein – mais également les pays où la langue allemande est reconnue comme autre langue officielle – Italie, Belgique, Luxembourg –, ainsi que toutes les régions où des communautés germanophones ont vécu ou vivent toujours, en Europe et dans le monde. Cette journée sera l'occasion de réfléchir sur la diversité des héritages de cette diaspora germanophone, toutes époques confondues.

Plusieurs axes thématiques peuvent être envisagés comme pistes de réflexion.

1.Mécanismes de la mise en scène : adaptation, transformation, médiation

La notion de mise en scène implique l'idée d'un passage, d'une adaptation, d'une transformation. Mettre en scène, c'est représenter un récit, le donner à voir, il s'agit d'une action de communication. Au théâtre, la mise en scène se définit par l'ensemble des outils à disposition pour agencer une œuvre à destination d'un public. Cette définition s'applique cependant au-delà du théâtre. La mise en scène sous-entend une préparation, une réflexion autour du message véhiculé et des choix opérés en amont pour y parvenir. Elle n'est donc ni spontanée, ni laissée au hasard. Lors de ce processus d'adaptation, des dynamiques politiques, artistiques, religieuses, culturelles entrent en jeu dans le travail de transformation. Mettre en scène, c'est aussi rendre visible ce qui ne l'était pas, telles les didascalies théâtrales, transposées à la scène. La mise en scène mobilise d'autres sens de réception, qui nécessitent donc ce travail d'adaptation.

Comme au théâtre, où le rideau s'ouvre et se ferme, les autres formes de mises en scène ont des codes fixes : le discours présidentiel, le procès, le vernissage... La mise en scène devient alors le lieu d'une ritualisation. Ces rites peuvent influencer la mise en scène de l'héritage, voire devenir plus importants que l'héritage lui-même.

Il semble donc pertinent d'interroger les mécanismes, les stratégies et les processus de la mise en scène autour de l'héritage, aussi divers, travaillés, politisés qu'ils puissent être.

2.Acteurs, metteurs en scène, spectateurs : interroger les relations

La notion de mise en scène implique plusieurs intervenant·e·s : sur scène, derrière la scène et dans la salle. La mise en scène suppose donc des interactions, des échanges. Il y a toujours un degré plus ou moins important d'implication, puisqu'au théâtre ou au cinéma,

les acteur·trice·s et les réalisateur·trice·s créent et jouent avec le récit initial pour rendre leur mise en scène unique. (A l'instar de...,) De la même manière, la mise en scène des personnalités politiques est tout aussi travaillée : choix des tenues, des couleurs de campagne, des expressions... il n'y a pas de place pour l'improvisation.

Les spectateur·trice·s participent aussi activement à la mise en scène, puisque sans spectateur·trice·s, il n'y ni spectacle, ni discours, ni de réception. Une réaction hostile à un certain type de mise en scène peut conduire à ne plus donner à voir de représentations sous certaines formes. Il y a aussi des personnes extérieures à la mise en scène qui peuvent intervenir. En littérature, certain·e·s descendant·e·s d'auteur·trice·s peuvent refuser l'adaptation qui a été faite des œuvres de leur ancêtre, empêchant toute nouvelle utilisation de cet héritage.

Il est intéressant d'interroger toutes ces relations, qui soulèvent des questions quant au statut de l'héritage et ceux et celles qui le mettent en scène.

3. Interculturalité et intersubjectivité

Les différentes commémorations de la Grande Guerre sont des exemples de mise en scène de l'Histoire par les États. Elles se mettent en place pour leur grande majorité juste après 1918, permettant d'établir une narration officielle de la guerre, permettant aussi de la justifier, en insistant sur les raisons morales du conflit. La mise en scène tragique créée pour les survivants à l'occasion des cérémonies du 11 novembre a vocation à rassembler le peuple dans le deuil autour d'une *unité de temps* – le 11 novembre –, d'une *unité de lieu* – le monument aux morts – et d'une *unité d'action* – la cérémonie commémorative. Le défilé sur la tombe du Soldat inconnu d'une veuve de guerre, de parents ayant perdu un fils et d'un orphelin symbolise tous les endeuillés de la nation.

En Allemagne, pays vaincu, la narration et la mise en scène du conflit sont différentes. Humiliée par le Traité de Versailles et refusant la défaite, l'Allemagne accueille et fait défiler ses soldats comme des vainqueurs. Le récit prend des allures de poursuite de la guerre, l'héritage du conflit engendrant alors d'autres processus, comme celui de "brutalisation" théorisé par George Mosse. La prise en charge de la narration de la mémoire de la guerre permet dans les deux cas d'en délimiter la légitimité. On constate que l'héritage ou plutôt les héritages d'un même événement divergent selon les narrateurs¹.

L'absence d'héritage peut elle aussi être mise en scène. La Révolution américaine se fonde sur une revendication de rupture avec l'héritage et les traditions européennes. L'héritage "est désormais la propriété des fils libres de l'inventer sans le secours de la tradition [...] qui pèse sur tout héritier²", il ne vient plus alors des ancêtres mais de l'avenir. "Notre héritage n'est précédé d'aucun testament³", disait René Char.

Ces axes ne sont pas exhaustifs et d'autres problématiques en lien avec le thème de cette journée d'étude seront les bienvenues.

¹ Annette Becker, "Le culte des morts, entre mémoire et oubli", *Encyclopédie de la Grande Guerre. Tome II*, Paris, Stéphane Audoin-Rouzeau, Jean-Jacques Becker (dir.), Perrin, collection "tempus", pp. 745-762.

² Michel Imbert, Ada Savin, *Introduction, Héritage(s)/Heritage*, Revue Française d'Études Américaines, Paris, Belin, n°137, 2013/3, p. 5.

³ René Char, *Fureur et mystère, Feuilles d'Hypnos*, feuillet 62 p.190.

Cette journée d'étude s'adresse aux jeunes chercheur·se·s de disciplines variées mais ayant comme aire de travail l'espace germanophone. Si les jeunes docteurs sont également invité·e·s à communiquer, les propositions des doctorant·e·s seront privilégié·e·s. Les communications devront durer 20 minutes et seront suivies de 10 minutes de questions-réponses. Elles pourront se faire en français ou en allemand.

Toute proposition de communication devra être envoyée avant le 31 janvier 2020 accompagnée d'un résumé de 300-400 mots et d'une courte présentation de l'auteur et de ses travaux de recherches à l'adresse suivante : **doctorants.creg@gmx.com**

La journée d'étude se déroulera le vendredi 12 juin 2020, en salle E412 à la Maison de la Recherche de l'Université Toulouse Jean Jaurès, 5 allée Antonio Machado, 31058 Toulouse.

Les repas et les collations de la journée seront pris en charge par le CREG pour les participant·e·s. Le transport et l'hébergement seront à la charge des laboratoires de rattachement des intervenant·e·s.

Comité d'organisation : Marion Garot, Tristan Kuipers & Solène Scherer, CREG - EA 4151, Université Toulouse Jean Jaurès

Comité scientifique :

- Jacques Lajarrige, CREG - EA 4151 - Université Toulouse Jean Jaurès
- Christina Stange-Fayos, CREG - EA 4151 - Université Toulouse Jean Jaurès
- Michel Lefevre, CREG - EA 4151 - Université Montpellier Paul Valéry
- Hilda Inderwildi, CREG - EA 4151 - Université Toulouse Jean Jaurès
- Elisabeth Kargl, CRINI - EA 1162, Université de Nantes
- Susanne Lachenicht, Universität Bayreuth